

# DISCOURS

DE HAINE :

*MÉDIAS ET  
JOURNALISTES,*

VICTIMES OU  
COMPLICES ?



## Drôle de stage à Eden

« De magnifiques locaux basés à Malakoff » et « une ambiance conviviale : terrasses, repas, table de ping-pong, soirées d'équipe, afterwork, séminaire ». Voilà comment la société de production audiovisuelle Eden vante son « stage » pour « journaliste rédacteur » avec « gratification conventionnelle », synonyme de clopinettes. Eden, qui produit « des magazines quotidiens pour France Télévisions et accompagne Radio France dans la mise en image des matinales de France Bleu sur France 3 », recherche un « étudiant en journalisme » pour « intégrer la rédaction du programme Succulent ! » sur France 3. Il s'agit d'« assister au quotidien les journalistes : enquêter sur les différents sujets de l'émission ; rechercher et pré-interviewer les intervenants potentiels ; organiser les repérages et tournages ». Bref, le menu type du détournement de stage, pour assurer des tâches relevant d'un poste salarié.

## Drôle de stage à France 24

Offre de stage toujours. Audiovisuel public encore. Mais, cette fois, en direct. Pour trouver un « assistant rédacteur en chef » à France 24, France Médias Monde a opté pour un « stage conventionné d'une durée de six mois à temps plein ». Avec des missions du même type que pour la société de production audiovisuelle Eden (voir ci-dessus) et, en plus, « mettre en ligne les émissions Élément Terre », « prospecter des thématiques », « alimenter les réseaux sociaux »... « Ce n'est pas une opportunité pour un jeune journaliste » mais « un travail à temps plein sous couvert de formation », a dénoncé le SNJ-CGT de FMM, qui y voit « une des conséquences de la réduction des moyens de l'audiovisuel public » et pointe une « responsabilité trop légère de l'employeur ». Soulignant « le coût de la vie à Paris », le syndicat note qu'« il faut être riche » pour postuler, soit « le contraire d'une politique de recrutement diversifiée ».

## Drôle de stage à Franceinfo

Un petit dernier pour la route. Radio France a publié une « description de poste » longue comme le bras pour un stage de six mois d'« assistant-e relations médias et communication » à Franceinfo : « Gérer en lien avec la chargée des relations médias la promotion de l'antenne et de ses contenus auprès des médias », « renfort à la responsable de la communication digitale sur le développement des partenariats digitaux », « gérer en lien avec la responsable de la communication digitale les actions récurrentes ou ponctuelles de promotion digitale ». France Télévisions recherche un « profil » faisant preuve d'« autonomie et réactivité », en pleine contradiction avec l'obligation de formation de l'employeur qui accueille un stagiaire. Cerise sur le gâteau, une « première expérience » dans le domaine serait « fortement appréciée ». À partir de combien de stages peut-on espérer l'embauche ?

## Témoins

Revue trimestrielle  
du Syndicat national des journalistes CGT

Responsable de la publication : Emmanuel Vire.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Textes : Houda Benallal, Jean-Marie Dinh, Gilles Durand, Ludovic Finez, Véronique Marchand, Emmanuel Vire.  
Dessins : Babouze.

Photos : Christian Verdier.  
Rédaction en chef : Ludovic Finez.  
Secrétaire de rédaction : Pablo Aïquel.  
Révision : Francis Ambrois.  
Rédaction graphique : Ilaé Roc.

Impression : Alliances (01 41 98 37 97).  
Commission paritaire : 0923 S 06290.  
N° ISSN : 1281-1343.

Téléphone : 01 55 82 87 42 ou 01 55 82 87 41  
Courrier électronique : contact@snjcgf.fr  
www.snjcgf.fr  
twitter.com/snjcgf

**En cas de changement d'adresse**  
Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – contact@snjcgf.fr ou 01 55 82 87 42 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit Témoins ou tout autre document.

## Témoins

Nouvelle série, n° 86  
août - novembre 2022

## Sommaire

### DOSSIER

- Discours de haine. Médias et journalistes : victimes ou complices ? 4
- Halte à la banalisation des idées d'exclusion ..... 6
- Des dangers d'enquêter sur l'extrême droite ..... 8
- Une correspondante de France 24 *persona non grata* au Mali ..... 10
- Médiatisation, propagande, désinformation et démocratie ..... 11
- Média Crash* : une boussole pour défendre l'indépendance des médias ..... 13
- « Il faut résister aux informations non vérifiées et valoriser la rigueur intellectuelle » ..... 14
- Le Var n'est pas un territoire perdu ..... 15

### VIE SYNDICALE

- Stage SNJ-CGT : une semaine de formation et de camaraderie ..... 16

### JURIDIQUE

- Groupe Moniteur : disparition de titre et disparition de pages ..... 19

### PORTRAIT DE LA RÉDACTION

- Altermidi* : un média qui repense les pratiques de l'information ..... 20

### ACTU MÉDIA

- 20 Minutes* : arbitraire et amateurisme pilotent les licenciements ..... 21
- La Voix du Nord* : un plan « d'une violence inédite » ..... 22
- La Provence* : après l'accord entre CMA-CGM et Niel, la clause de cession ..... 22

### BD

- Pour débayer un parcours semé d'embûches ..... 23

# La haine se combat aussi dans les médias

« Vous avez vos papiers ? » Un élu local du Puy-de-Dôme a cru bon de prononcer ces mots face à Malik Kebour, journaliste à *La Montagne*, avant de lancer aux collègues de ce dernier : « Parce qu'il a l'air un peu clandestin, lui. » Le maire a qualifié son propos d'« humoristique ». Le SNJ-CGT n'est pas d'humeur à rire. Au printemps dernier, notre syndicat a lancé une enquête – dont la synthèse sera publiée prochainement – sur les propos et actes racistes dont sont victimes les journalistes, jusque dans leurs rédactions. Certaines réponses relèvent de la chronique des discriminations (malheureusement) ordinaires. D'autres s'avèrent glaçantes dans leur violence, au point d'obliger certaines et certains à quitter la profession pour échapper à un mal-être devenu invivable.

## Du droit de réponse aux menaces de mort

De racisme, violences, intimidations et discriminations, il a également été beaucoup question lors des deux tables rondes organisées par le SNJ-CGT le 24 mai à Paris, sous le titre « Discours de haine : journalistes et médias, complices ou victimes ? » Ce rendez-vous très riche – qui fournit la matière de notre dossier – a permis d'entendre d'inquiétants témoignages de journalistes qui ont subi des représailles après avoir enquêté sur l'extrême droite ou simplement décrypté et analysé ses propos. Cela va du classique bombardement de demandes de droit de réponse – *La Voix du Nord* en a fait les frais face au maire Rassemblement national (RN) d'Hénin-Beaumont – aux menaces de mort sur les réseaux. La soirée n'aurait pas été complète sans une interrogation sur la responsabilité de certains médias dans la diffusion de ces mêmes discours de haine. La promotion des propos d'Éric Zemmour – bien avant même qu'il se déclare officiellement candidat à la présidentielle – en est l'exemple le plus évident. Beaucoup de médias y ont pris part. Les chaînes de télévision C8 et CNews, du groupe Canal + / Vivendi, décrochent cependant la palme haut la main. L'émission « Touche pas à mon poste » de Cyril Hanouna, sur C8, s'est particulièrement illustrée. C'est donc sans surprise que l'animateur de TPMP est sorti de ses gonds quand, sur son plateau, Louis Boyard a mis en cause la responsabilité de Vincent Bolloré dans l'appauvrissement de l'Afrique. Le député LFI a eu droit à une bordée d'insultes et d'intimidations qui appellent sanction de la part de l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel.

## Des états généraux du droit à l'information pour quoi faire ?

L'arbre breton Bolloré ne doit cependant pas cacher la forêt française de la concentration des médias, qui met dans les mains d'une poignée de milliardaires une majeure partie de la presse et de l'audiovisuel. Une vraie atteinte au pluralisme, à la liberté d'informer et d'être informé. Voilà des thématiques toutes trouvées pour les états généraux du droit à l'information promis par le candidat Macron et qui devraient s'ouvrir ces prochaines semaines. Avant même d'avoir débuté, ils sont pourtant bien mal emmanchés. La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale a en effet lancé une « mission flash sur l'éducation critique aux médias », censée alimenter les états généraux en « constats » et « propositions ». Ses rapporteurs sont une élue Renaissance du Nord et... un élu RN de l'Oise. S'il ne fallait qu'un argument pour dénoncer le rôle ainsi donné au RN, nous renvoyons aux témoignages entendus lors de notre soirée du 24 mai.

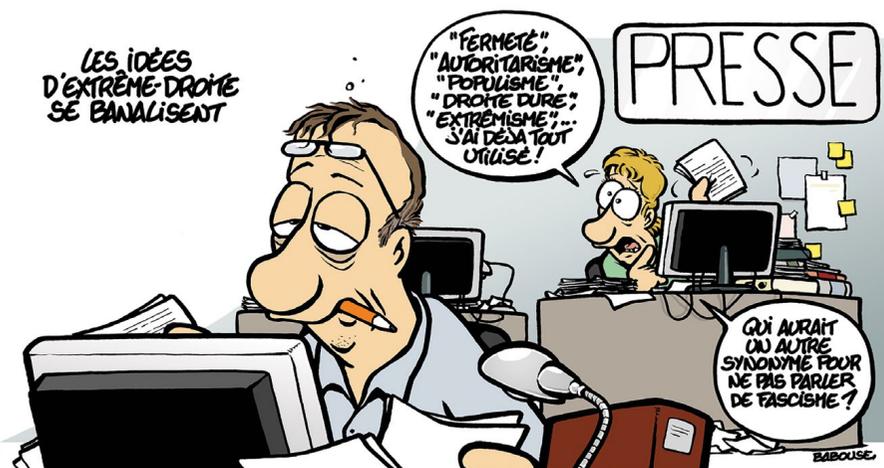
## Bons résultats à FMM, à l'AFP et à La Dépêche du Midi

Combattre les discours de haine doit se mener au niveau national mais également au sein même des rédactions. Dans un cas comme dans l'autre, le SNJ-CGT compte bien y occuper toute sa place. Mener ce combat – mais aussi tous les autres : salaires, conditions de travail, cadre social... – nécessite donc d'être présent dans les rédactions. Ces dernières semaines, le SNJ-CGT a engrangé de bons scores aux élections à l'AFP et à France Médias Monde, où il progresse fortement. Mais aussi à *La Dépêche du Midi*, où nous opérons un retour remarqué. Le SNJ-CGT félicite les camarades qui ont permis de telles réussites. Cela augure de belles luttes dans ces entreprises.

Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT

# DISCOURS DE HAINE

## MÉDIAS et JOURNALISTES *victimes ou complices ?*



Des journalistes qui décryptent les mouvements d'extrême droite victimes de menaces, intimidations et insultes, notamment sur les réseaux sociaux. Des médias qui ont pignon sur rue et qui relaient complaisamment des propos d'exclusion, voire de véritables appels à la haine. La profession soit s'emparer de ces sujets. D'une part pour que de telles menaces contre des consœurs et des confrères ne restent pas cachées et impunies. Mais aussi pour démonter les mécanismes médiatiques qui conduisent à ces graves dérives. Le SNJ-CGT, qui tient à prendre sa part dans ce travail, a lancé une réflexion sur ces sujets.

*Dossier réalisé par Houda Benallal et Ludovic Finez*

# HALTE À LA banalisation des idées d'exclusion



Lors de son congrès de juin 2021, le SNJ-CGT a clairement pointé les dangers des discours de haine et des idées d'extrême droite. Une commission chargée des discriminations et du racisme a été mise en place. Elle a notamment organisé, le 24 mai à Paris, une soirée de débats sur le thème « Discours de haine : journalistes et médias, victimes ou complices ? ». Ce dossier en rend largement compte.

« L'inquiétude est forte devant les cas de pressions et de menaces sur les journalistes, de censure, de mélange des genres entre publicité et information, de multiplication des discours de haine... » Dès l'introduction du document d'orientation adopté lors de son congrès de juin 2021 à Lille, le SNJ-CGT place clairement parmi ses priorités la vigilance vis-à-vis des discours de haine, que ces derniers visent certains journalistes ou qu'ils soient véhiculés par certains médias. Bien entendu, le document pointe l'attitude caricaturale de « Vincent Bolloré (Vivendi), déjà propriétaire du groupe Canal+, [qui] met la main sur Prisma Media. Il prend également le pouvoir dans le groupe Lagardère (Europe 1, Paris Match, Le Journal du dimanche, Version Femina...) et utilise sa puissance au service des idées d'extrême droite et au péril de la démocratie. » Mais c'est bien tout un système qui est dénoncé par notre syndicat, où « les milliardaires de la presse et des médias continuent leurs emplettes » et accentuent chaque jour un peu plus la concentration des titres. Quelques pages plus loin, au chapitre sur les contraintes éditoriales, le document précise : « On note également une montée et une forte banalisation des idées d'extrême droite, avec des sujets qui manient la division, l'exclusion, la mise à l'index de certaines communautés... Un magazine comme *Valeurs actuelles* en a fait son fonds de commerce depuis longtemps. La chaîne CNews

(groupe Canal+), depuis sa création sur les cendres de I-Télé, ouvre en grand ses micros et ses caméras à des journalistes, chroniqueurs et invités aux discours dangereux, dont certains tombent d'ailleurs sous le coup de la loi. On a également vu la nomination d'un rédacteur en chef de *Valeurs actuelles* à la tête du service politique d'Europe 1. » Depuis, la situation n'a fait qu'empirer, atteignant un paroxysme lors de la campagne présidentielle, certains médias, CNews et C8 en tête, servant de caisse de résonance aux idées d'Éric Zemmour. À une moindre échelle, l'audiovisuel public n'est pas à l'abri, certaines rédactions ayant été prises en flagrant délit de déséquilibre de temps d'antenne des candidates et candidats.

## « Mobilisation urgente des forces démocratiques »

Parmi les sept motions votées lors du congrès du SNJ-CGT, l'une prend la forme d'un appel : « Mobilisons la profession contre les idées d'extrême droite ». « La montée en flèche des idéologies de la droite extrême en France, via certains médias qui se font le relais d'une vague brune, nécessite une mobilisation urgente des forces démocratiques, des syndicats, des associations de défense des libertés », insistent les congressistes. Ces derniers ajoutent : « Il n'est pas tolérable qu'on banalise les idées d'extrême droite en privilégiant dans les médias les thèmes du "tous contre tous", ni

qu'on privilégie les sujets sur l'insécurité, sans recul ni débats contradictoires. Pas plus qu'on instrumentalise chaque fait divers et que soient privilégiés les porte-parole de la haine et du complotisme en vue de faire du buzz et de l'audimat. » Et le SNJ-CGT de conclure en appelant la profession à « ouvrir les yeux sur la propagation des idées d'extrême droite, marquées par l'ultra-libéralisme, l'antisyndicalisme, l'antiféminisme, toutes les formes de racisme, la xénophobie, etc. ».

À l'issue de ce congrès, le SNJ-CGT s'est doté de plusieurs commissions, dont une chargée des discriminations et du racisme. Celle-ci a lancé une enquête en ligne, dont les résultats sont en cours d'analyse, sur les manifestations du racisme dans les rédactions. Quelques mois plus tôt, elle avait organisé, le 24 mai, une soirée de débats à Paris sous le titre « Discours de haine : journalistes et médias, victimes ou complices ? » Il s'agissait, lors de deux tables rondes, de témoigner des violences et menaces subies par les journalistes qui enquêtent sur l'extrême droite, mais également de pointer la responsabilité de certains médias qui relaient complaisamment les propos de cette même extrême droite. Une soirée très riche, qui appelle indéniablement des suites tant ces dangers sont préoccupants et semblent bien installés.



# Des dangers d'enquêter sur l'extrême droite

La première table ronde du 24 mai a permis de recueillir des témoignages inquiétants de journalistes victimes de représailles après avoir enquêté sur les mouvements d'extrême droite. Où il est question de chasse en meute, mais aussi d'une police qui semble prendre certaines choses à la légère.

« Au début, c'est juste du dénigrement, on est habitué. Puis c'est monté crescendo jusqu'à une vidéo assez ignoble. Ils évoquaient un viol et on me promettait "une balle dans la tête". » Lucie Delaporte, journaliste à Mediapart, sait ce qu'il peut en coûter de s'intéresser à l'extrême droite, à ses ramifications et à ses réseaux. Celle-ci a notamment publié une enquête sur les « youtubeurs de la fachosphère » et donné une interview à Arrêt sur images sur le sujet, qui entraînera une série d'attaques sur le Web. La journaliste évoque « un niveau de violence et de ciblage sur ma personne que je n'avais jamais connu ». « Le Rassemblement national a tout fait pour changer son image et la violence s'est déplacée dans ces sphères », décrypte Lucie Delaporte. Dans son cas, « ça s'est calmé, mais on ne ressort pas indemne de cela. Ma vie personnelle a été touchée. » Elle a aujourd'hui changé de rubrique à Mediapart : « J'ai assez hâte de voir d'autres gens », confie-t-elle.

## Des comportements de "meute"

Mathieu Molard, de StreetPress, a vécu le même type d'événements déstabilisants. Lui qui travaille depuis plusieurs années sur l'extrême droite avait « malheureusement appris à vivre avec un bruit de fond » et « quelques dizaines de menaces ». Après avoir écrit un article sur une vidéo où « des collaborateurs de Zemmour tirent sur des cibles [figurant] un musulman, un juif... »,

il est invité sur le plateau de BFMTV. « Je rentre chez moi en taxi et je vois des milliers de messages sur les réseaux sociaux, raconte-t-il. Je remonte les fils et on retombe toujours sur la même personne, une ancienne porte-parole de Génération identitaire qui fait campagne pour Zemmour. » Le journaliste reçoit « des centaines de menaces de mort en quelques heures ». « Je ne pense pas que ce soit une stratégie coordonnée, mais ils vont éplucher ma vie », raconte-t-il, « ça prend une ampleur dingue ». « Je vais recevoir des vidéos de décapitation sur mon téléphone », poursuit-il, évoquant aussi des menaces contre sa fille. « J'ai assisté à des manifestations en hommage à Jeanne d'Arc ou à un hommage de néonazis à des leurs, sans jamais me planquer. Aujourd'hui, je n'y vais plus, et même un meeting de Zemmour à Villepinte n'est pas sûr », souligne Mathieu Molard, qui, comme Lucie Delaporte, parle de comportements de « meute ».

## "L'évolution d'une prédation souterraine"

« Ce que vous racontez montre l'évolution de la prédation souterraine de l'extrême droite dans la société française. Moi, d'une certaine manière, l'extrême droite, je l'ai affrontée à l'ancienne », réagit Véronique Marchand, arrivée à France 3 Lille en 1987, ancienne secrétaire générale du SNJ-CGT de France Télévisions aujourd'hui à la retraite. « Au milieu des années quatre-vingt, les gens payaient pour assister à un meeting de Jean-Marie Le Pen, car l'extrême droite

était groupusculaire et sans moyens. Quand la presse avançait dans l'allée centrale, il y avait un silence de mort. » Puis Véronique Marchand a « vu arriver à Lille Marine Le Pen, à 30 ans ». La journaliste se souvient aussi des législatives de 2017, où Marine Le Pen était candidate à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). « Elle voulait m'imposer un candidat [comme contradicteur lors d'un débat télévisé sur France 3], car elle pensait qu'elle pourrait se faire mousser. » Devant le refus de France 3, Marine Le Pen « avait annoncé qu'elle ne viendrait pas et, finalement, elle s'est pointée trente secondes avant la prise d'antenne », en guise de tentative de déstabilisation.

La même année, elle a « eu droit pendant tout un magazine en direct à du "Mme Mélenchon" », de la part de Philippe Eymery, militant dunkerquois du FN. Autre souvenir : quand Steeve Briois, maire d'Hénin-Beaumont, a été invité sur le plateau de France 3 face à un militant du Mrap, des activistes s'étaient rassemblés devant le studio et lui avaient lancé un yaourt. Véronique Marchand a alors récolté « des insultes sur le blog » de Steeve Briois. Elle a également retrouvé dans son dossier administratif personnel à France Télévisions deux lettres de Marine Le Pen adressées aux directions régionale et nationale de France 3, « pour demander de [la] virer ».

En se penchant sur le traitement médiatique du FN, elle rappelle la participation, en 1984, de Jean-Marie Le Pen à « L'heure de vérité » animée par François-Henri de



Virieu : « Je me demande si cela ne marque pas un tournant. » Elle pense ainsi qu'« il y a eu des faiblesses », notamment illustrées par le fait que « des rédacteurs en chef ne voyaient pas de problème à boire un coup avec l'extrême droite et la traitaient comme un autre parti ».

## La une de La Voix du Nord du 30 novembre 2015

À La Voix du Nord aussi, les relations avec le FN puis le RN sont parfois compliquées, en particulier pour les journalistes de l'agence

locale d'Hénin-Beaumont. Elles et ils ont reçu leur lot d'insultes par SMS et mails » mais aussi lors d'interventions en réunion de conseil municipal, confie Cédric Gout, délégué syndical SNJ-CGT. Steeve Briois, le maire, n'a pas hésité à livrer « sur sa page Facebook, les noms des journalistes, leur adresse et le nom de leurs enfants ». Les choses se sont particulièrement tendues quand, le 30 novembre 2015, deux semaines avant les élections régionales, La Voix du Nord a titré en une : « Pourquoi une victoire du FN nous inquiète ». À Hénin-Beaumont,

les journalistes du quotidien régional ont été privés de toute information de la part de la mairie, bannis des manifestations municipales et insultés quand ils s'y rendaient tout de même.

Autre arme utilisée par le maire : les droits de réponse. Une centaine rien que pour la période de janvier à novembre 2021. « Cela s'est calmé, sûrement à cause des élections », note Cédric Gout, qui précise : « Il n'y a aucun renoncement dans l'équipe [de l'agence d'Hénin-Beaumont], mais une hyper-vigilance pour éviter les droits de réponse ».

**Groupuscules néonazis et agressions lors de manifestations**

Le harcèlement, Emma Audrey connaît également. Elle est journaliste à Média 25 / Radio Bip, « un média associatif [basé à Besançon] qui traite quasiment uniquement des droits humains », explique-t-elle. La rédaction, qui a publié plusieurs sujets sur des groupuscules fascistes et néonazis qui sévissent en Franche-Comté, a subi des agressions verbales et physiques lors de manifestations, dont une s'est terminée aux urgences, avec une fracture de la mâchoire. Malgré les plaintes, la police fait visiblement preuve de mauvaise volonté pour arrêter les auteurs de ces violences, même lorsqu'ils sont clairement identifiés. Faut-il y voir la conséquence d'autres enquêtes de Média 25 / Radio Bip sur des cas de violences policières ? Les locaux de la rédaction ont par ailleurs été dégradés à plusieurs reprises, des autocollants néonazis apposés sur la façade, la porte fracturée... « Ça devient inquiétant car on se rend compte que plus on travaille sur ce sujet-là, plus on se met en danger », alerte Emma Audrey.

**“Refuser la sidération, être dans le combat”**

La journaliste Nadiya Lazzouni, elle, a reçu « des menaces de mort à [son] domicile » et pourtant, « je n'enquête pas sur l'extrême droite », précise-t-elle. En 2019, elle participe à un débat sur LCI sur le port du foulard lors des sorties scolaires. « Je suis juriste de formation, je suis restée strictement sur le terrain du droit », insiste-t-elle. C'est après qu'elle a partagé sur les réseaux sociaux des extraits de ce débat, en 2021, qu'une lettre anonyme a été glissée sous sa porte. « J'ai été visée parce que je suis journaliste », pense cette dernière, pas étonnée de ce type d'agression « quand on chasse de l'espace médiatique les femmes musulmanes et qu'on parle à leur place, à travers uniquement leur voile [que Nadiya Lazzouni porte] ». Ainsi, elle n'en revient toujours pas d'avoir été « prise à partie pendant [son] dépôt de plainte en mai 2021 » par un policier qui lui a demandé : « Que pensez-vous de Mila [une jeune fille victime d'injures et de menaces après avoir publié une vidéo dans laquelle elle critiquait violemment l'islam] ? » Pour ne pas être « complices », il faut « ouvrir

nos rédactions à ces profils », estime celle qui travaille actuellement pour Le Média. « Je refuse de lire les commentaires [sur les réseaux sociaux] pour préserver ma santé mentale », conclut Nadiya Lazzouni. « Je me suis construit un personnage public et je fais tout pour qu'on ne puisse pas aller au-delà », témoigne de son côté Mathieu Molard, qui refuse pour autant de « se taire » face aux menaces. Au contraire, « on a décidé de médiatiser et de gueuler », résume-t-il. « C'est très important de rendre ça public », acquiesce Lucie Delaporte, « même si on

n'aime pas prendre la position de la victime ». « Il faut qu'en tant que journalistes et rédactions, on ait une stratégie organisée, embraye Emma Audrey, ne pas rester dans un état de sidération mais être dans le combat. » « Si plus [aucun journaliste] ne suit l'extrême droite, que se passera-t-il ? », s'interroge en effet Lucie Delaporte. Une hypothèse que ne peut envisager Véronique Marchand, pour qui nous devons continuer de « faire notre boulot de journaliste, pour documenter les faits et gestes des élus d'extrême droite ».

**Houda Benallal et Ludovic Finez**

**Une correspondante DE FRANCE 24 persona non grata au Mali**



À partir de janvier 2022, avec d'autres confrères, on a directement été pris pour cibles sur les réseaux sociaux, qualifiés de *persona non grata*, de journalistes de la Radio Mille Collines [qui avait incité au génocide des Tutsis au Rwanda]... Lors de la soirée du 24 mai, Anne-Fleur Lespiaut a témoigné de son expérience de correspondante de France 24 au Mali. « Je suis arrivée au Mali en décembre 2020 et, pendant un an, j'ai pu travailler à peu près normalement. [...] Pour nous, correspondants étrangers mais aussi maliens [travaillant pour des médias étrangers], cela s'est compliqué en janvier 2022 quand les autorités maliennes ont décidé de ne pas renouveler nos accréditations. C'est devenu quasiment impossible de faire du terrain. Des personnes qu'on interviewait à visage découvert ont été arrêtées par la sécurité d'État et incarcérées. » Employée, comme d'autres, avec « des contrats précaires locaux » – une spécialité, notamment, de France 24 pour ses correspondants à l'étranger –, Anne-Fleur Lespiaut n'a pas de carte de presse et donc « aucune légitimité sur place ». Elle a également été « victime de la propagande russe, qui a énormément fonctionné au Mali ». Plus de travail, plus de revenu. Mais, au-delà, France 24 a fait le choix de ne plus solliciter sa correspondante sur place et de traiter les dossiers maliens depuis Paris. « Des journalistes à Paris reprennent les informations de l'Armée française, par exemple, sans recouper les sources ni demander l'avis des Maliens », confie-t-elle. Ce qui complique encore la situation de la journaliste, « prise à partie sur le terrain, arrêtée par la police », soupçonnée d'être une espionne. Et « quand j'aborde cette question avec la rédaction, il n'y a pas de dialogue constructif », précise-t-elle. Dans un tel contexte, la sortie d'Emmanuel Macron, le 1<sup>er</sup> septembre, devant les ambassadeurs de France, paraît d'autant plus irresponsable. Le président de la République les avait incités à « utiliser le réseau France Médias Monde [France 24, RFI et MCD] » pour « faire face aux narratifs russes, chinois ou turc » qui « viennent expliquer aux Africains que la France est un pays qui fait de la néocolonisation et qui installe son armée sur leur sol ». Le SNJ-CGT a dénoncé la volonté d'Emmanuel Macron de faire de FMM « l'instrument de sa propagande » et dénoncé des « propos [qui] contribuent à discréditer, plus efficacement encore que la propagande russe, le travail des collaborateurs de FMM » et qui « mettent en danger la sécurité de nos correspondants et de nos équipes dans certains pays particulièrement exposés ».

**MÉDIATISATION, propagande, désinformation et démocratie**

**Comprendre les mécanismes des discours de haine, évaluer leur impact sur la démocratie, décrypter le lien entre concentration des médias et poussée de l'extrême droite, autant de points qui ont nourri la seconde table ronde de la soirée du SNJ-CGT le 24 mai.**



À la question « Journalistes et médias, victimes ou complices ? » ont été convoquées la responsabilité des milliardaires acquéreurs, des directions de rédaction, des éditorialistes, de l'État, de l'Arcom ou encore celle des journalistes et des syndicats. Pour introduire la soirée, la diffusion d'une séquence du film *Media Crash* de Valentine Oberti et Luc Hermann a permis de mesurer la façon dont une chaîne privée comme C8 peut devenir une arme de guerre et d'incitation à la haine, notamment

en servant de support à la campagne électorale du candidat Éric Zemmour (lire l'article sur *Media Crash*). Le documentaire, réalisé malgré de nombreuses pressions sur le terrain, dévoile aussi les violentes pratiques, intimidations et harcèlement infligés aux médias indépendants qui s'aventurent à investiguer sur ce système corrompu par le pouvoir et l'argent des industriels. Fondateur de Off investigation, rédacteur en chef de l'émission Spécial investigation sur Canal+ jusqu'à l'arrivée de Vincent Bolloré, Jean-Baptiste Rivoire constate, en

évoquant notamment les témoignages de la première table ronde, que les principes démocratiques sont souvent bafoués quand on diffuse des informations qui dérangent : « Tu as des menaces de mort, tu as des journalistes qui ne peuvent pas bosser, des harcèlements sur les réseaux sociaux, et quand on porte plainte, c'est classé sans suite. [...] Si on fait un métier inutile en démocratie, autant nous enfermer dans des camps tout de suite. » Tout aussi inquiétant est d'observer au sein des médias un appauvrissement de l'information et de l'actualité politique au profit des commentaires permanents sur les jeux politiques et au détriment du fond des programmes politiques. Pour Pauline Perretot, journaliste à Acrimed, « dans un très grand nombre d'émissions – mais la presse n'est pas épargnée –, il s'agit de blablatage en continu ». « C'est un problème quand ce



commentaire permanent n'est pas compensé par un travail de fond sur le programme, en l'occurrence pour C8, celui [du FN puis du RN] », insiste-t-elle, listant quelques travers : « peopolisation pernicieuse, mélange de genres, dépolitisation du politique... ».

### Responsabilité politique

La très préoccupante acquisition de la grande majorité des médias par une dizaine de milliardaires en France se traduit par une prise de contrôle avant idéologique que financière. « On a toujours écrit que les médias Bolloré étaient l'avant-poste de la réaction, rappelle Pauline Perrenot. Donc, qu'il y ait une promotion intentionnelle de l'extrême droite au sein de ces médias, ça ne fait aucun doute. » Mais, ajoute-t-elle, cette tendance gagne aussi les médias publics : « Sur la campagne électorale, l'Arcom [ex-CSA] épinglait onze médias, dont France Inter et France 5, pour surexposition d'Éric Zemmour en temps d'antenne. » Parallèlement, cette même autorité de régulation de l'audiovisuel intervient « trop peu », malgré les récurrents propos anti-républicains des candidats de l'extrême droite.

Emmanuelle Walter, rédactrice en chef d'Arrière sur images jusqu'en septembre 2022, a interviewé le directeur de l'Arcom à ce sujet en décembre 2021. Dans un témoignage vidéo enregistré pour la soirée du SNJ-CGT, elle rappelle : « Il y a eu quelques sanctions, notamment les 200 000 € [d'amende] suite aux propos de Zemmour sur les mineurs non accompagnés "violeurs, voleurs, assassins" [...] mais on est très en deçà de ce qui pourrait être fait. Comme sanction [possible], il y a notamment l'interruption d'un programme, le retrait ou le raccourcissement d'une autorisation de diffusion... » Emmanuelle Walter pointe en outre l'absence de décompte du temps de parole de certains éditorialistes, comme Eric Naulleau, soutien affiché d'Éric Zemmour. De son côté, Bernard Schmid, avocat et militant à l'association Visa (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes), dénonce la composition et le fonctionnement même de cette autorité : « L'Arcom a un observatoire composé de personnalités, d'associations et d'opérateurs économiques, essentiellement privés donc à visée capitalistique. Éric

Zemmour a été condamné pour incitation à la haine raciale après des propos tellement outrageants que ça a été qualifié de manifestement illicite, mais beaucoup de propos qu'il soutient passent à côté du judiciaire. L'incitation à la haine raciale nécessite qu'un groupe soit visé. [...] C'est la première faille. » Jean-Baptiste Rivoire évoque une situation délétère à laquelle contribuent des personnalités politiques : « Canal+ est passé du côté cool au plus obscur. Vincent Bolloré, arrivé discrètement à Canal+ durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy et qui se plaignait des Guignols, va grimper très vite dans le capital Vivendi avec un coup de main de François Hollande par la suite. [...] L'État est donc complice de ce système. »

### Construire un contre-pouvoir

Là où des journalistes essaient de se défendre contre l'arrivée d'un milliardaire à la tête de leur média, comme ce fut le cas à I-Télé ou à Europe 1, certains syndicats de journalistes tentent de rassembler, malgré les coups. « Le SNJ-CGT a été le principal syndicat à manifester devant Europe 1, et pourtant, ce n'était pas le plus fort au sein de ce média. [...] Tout en sachant qu'on risquait d'en arriver à ce qui s'était passé à I-Télé, devenue CNews. Et effectivement, tous les élus CGT, représentants SNJ-CGT et tous les élus des autres syndicats ont quitté Europe 1. À Europe 1, il n'y a plus de représentants du personnel. Cela nous a un peu cassé », décrit Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT, qui reconnaît d'ailleurs un retard, entre septembre et décembre 2021, dans les prises de position du syndicat contre la « zemmourisation ». Mais, « ce qui nous distingue d'autres syndicats, c'est que nous voulons nous remettre en question. [...] Je suis salarié à Prisma Media, donc de Bolloré. Pourquoi, même si la situation n'est pas aussi frontale qu'à CNews, les journalistes de Prisma Media ne se lèvent pas quand Bolloré impose dans *Management* un article sur le livre de son frère, qui nous explique que les régions qui ont fait le succès de l'Europe sont des régions chrétiennes ? »

La banalisation par les médias dominants des discours haineux s'opère également dans un contexte social fragile, avec une profession de journaliste « en déclin, touchée par un

taux de précarité de 30 % et dont le salaire stagne depuis une décennie », rappelle le secrétaire général. Pour en sortir, Emmanuel Vire propose de marteler les droits et devoirs du journaliste, de réinterroger le système d'aides à la presse, qui bénéficie avant tout aux médias détenus par des milliardaires, et d'alerter sur la mise en péril des médias publics – par la suppression de la redevance audiovisuelle –, censés être garants d'une information honnête dans une démocratie. Pauline Perrenot revendique, pour sa part, que « tous les mécanismes et routines qui ont permis la banalisation de l'extrême droite soient discutés en amont, au sein des rédactions ». Et Jean-Baptiste Rivoire invite à la multiplication des médias indépendants.

Houda Benallal



# “MEDIA CRASH” Une boussole pour défendre l’indépendance des médias

Sorti avant la présidentielle, en février 2022, le documentaire de Valentine Oberti et Luc Hermann est déjà une référence sur le système médiatique, ses outrances et ses dangers.

Avec plus de cent cinquante projections sur tout le territoire, *Media Crash* livre un scrupuleux décryptage de l'univers médiatique actuel : agonie et fin d'I-Télé, mise sous contrôle d'Europe 1, propulsion d'Éric Zemmour par Cyril Hanouna sur C8, propagande et dérive des chaînes et des médias détenus par Vincent Bolloré ou Bernard Arnault, violente offensive contre les médias indépendants comme Mediapart et *Fakir* par les mêmes milliardaires, impuissance de l'Arcom...

Conçu en amont d'un rapport du Sénat rendu en mars 2022, qui synthétise les processus et l'impact de la concentration des médias en France, *Media Crash* dévoile, faits et chiffres à l'appui, une toile médiatique portée par le pouvoir de l'argent, de la propagande et des prédateurs. Le film, totalement financé par les abonnés de Mediapart – titre auquel collaborent les deux auteurs –, revendique son indépendance.

« La genèse du film est ancienne, dans un contexte général de nécessité d'indépendance des médias, comme l'a initié le projet Mediapart. Le documentaire est né de la rencontre avec Luc Hermann. Le sujet renvoie à la nécessité de défendre les médias libres », témoigne Valentine Oberti. Plus de dix ans après *Les Nouveaux Chiens de garde*, de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat (2011), *Media Crash* décrit une situation encore plus délétère du paysage médiatique français. S'attardant sur la démarche de Vincent Bolloré et Bernard Arnault, deux parmi la dizaine de milliardaires à détenir la majorité des médias en France, le documentaire pointe les conséquences désastreuses d'un système.

### “Cyril Hanouna a servi de rampe à Éric Zemmour”

« Le débat public est menacé par les industriels qui possèdent ces médias, explique Valentine Oberti. On observe dans une séquence de l'émission TPMP<sup>2</sup> que Cyril Hanouna a servi de rampe à Éric Zemmour. Il a fait le jeu de Zemmour et plus largement de Vincent Bolloré. » Interviewée dans le documentaire, la sociologue Claire Secail quantifie l'omniprésence à l'écran de l'ancien candidat nationaliste. « Le score de 7 % à l'élection présidentielle, pour un journaliste polémiste sans parti, sans structure, sans élection préalable, c'est énorme », commente aujourd'hui Valentine Oberti.

Alexis Lévrier, chercheur spécialiste de l'histoire des médias, est également interviewé dans le film. Évoquant une tribune publiée depuis par ce dernier dans *Le Monde*, Valentine Oberti observe que « si ni Bolloré ni Zemmour n'ont gagné dans les urnes, ils ont en partie gagné la bataille médiatique en imposant à la fois le champ lexical de l'extrême droite et ses thématiques. On a vu des candidats de la droite dite républicaine – et pas seulement – s'emparer de la théorie complotiste du grand remplacement et mettre l'immigration et l'islam toujours un peu plus en avant dans les sujets traités. »

Avec un public de plus en plus noyé par un tsunami d'informations et une multiplication des moyens de communication, avec des propriétaires milliardaires qui pèsent 90 % des ventes de quotidiens nationaux, 55 % d'audience des télé et 40 % de celle des radios, la bataille pour une information libre s'annonce musclée. *Media Crash*, telle une boussole, nous permet d'y voir plus clair.

H. B.

1. *Media Crash* est visible sur le site de Mediapart.  
2. « Touche pas à mon poste », sur C8.

ENTRETIEN

# “IL FAUT RÉSISTER aux informations non vérifiées et valoriser LA RIGUEUR INTELLECTUELLE”

**Bernard Schmid, avocat au barreau de Paris, militant antifasciste depuis la fin des années quatre-vingt, adhère en 1992 à Ras l'Front. En 1995, il s'implique dans la défense des services publics et perçoit le travail de terrain et la défense des luttes sociales comme nécessaires face à la poussée de l'extrême droite. Bernard Schmid participe dès 1995 à la création de Vigilance et initiatives syndicales antifascistes (Visa), association née en réaction à l'offensive sur le terrain social de l'extrême droite.**

**Témoins : Pourquoi les discours haineux ont-ils autant d'impact et se développent-ils en toute impunité sur Internet et les réseaux sociaux ?**

**Bernard Schmid :** Il y a des facteurs liés aux paysages médiatique, politique et économique. Au niveau médiatique, les réseaux sociaux et Internet sont des vecteurs de montée de l'extrême droite. Certes, ce sont des outils nécessaires, mais leur utilisation par l'extrême droite décloisonne les discours haineux. Avant, il fallait payer des frais d'imprimerie et de diffusion, maintenant, c'est moins coûteux et plus facile pour la propagande. D'autre part, au niveau politique, il y a une défiance et un décalage du public vis-à-vis des médias établis. En Allemagne, le mouvement nationaliste de rue Pegida [Patriote européen contre l'islamisation de l'Occident] date de 1974 et a pour slogan « Presse mensongère ». Ça veut dire : « Presse, ferme ta gueule ». On ne veut pas se confronter, juste ne rien entendre. Ne rien vouloir entendre ou s'en remettre juste à Internet, c'est ce que beaucoup de nouveaux médias et de réseaux sociaux permettent. Avec, en prime, un algorithme qui répond au profil des internautes. Cela veut dire qu'il y a une information de type propagande, sans preuves ni arguments, qui circule. Et des facteurs économiques poussent à la défiance vis-à-vis des politiques. On observe un décrochage des classes populaires face à un égoïsme organisé. On ne veut plus entendre les classes populaires. Cela émane

aussi des désillusions politiques, la défaite du bloc soviétique, l'essoufflement du mouvement ouvrier, la déconstruction organisée des outils de travail. Un certain nombre de personnes ne croient plus au progrès politique. Tous ces facteurs conjugués – idéologique, politique et social – contribuent à la poussée de l'extrême droite. Récemment, sur BFM TV, un invité expliquait à ce sujet : « Il y a des gens en haut qui n'ont pas intérêt à faire société. »

**Dans ce contexte, comment réintroduire un débat public digne de ce nom ?**

Plusieurs éléments de réponse. Un certain nombre de médias sont indispensables, et il s'agit de contribuer à leur rayonnement. Il faut déconstruire les rumeurs. Le passage aux nouvelles technologies permet un saut qualitatif, mais ça peut être pour le meilleur et pour le pire. On trouve tout et n'importe quoi, avec la nécessité de trier. Et le temps disponible de chaque individu cherchant à s'informer est finalement court. Il faut se concentrer sur le message à véhiculer sans rester dans l'entre-soi. Le discours public invite à la nécessaire contradiction. Les caricatures peuvent être très efficaces. Il faut aussi résister à la diffusion d'informations non vérifiées en évitant le je-m'en-foutisme et en valorisant la rigueur intellectuelle. Le discours d'extrême droite se fout complètement que les faits soient exacts ou non. En introduction de son meeting au

Trocadero, Zemmour s'est identifié à un résistant, avec d'emblée une information fautive : « Je suis ici comme Lucien Legros, fusillé à 15 ans parce qu'il était résistant. » Alors que Lucien Legros avait 19 ans. Ce qui prouve que Zemmour n'en a tellement rien à faire de ce qu'il raconte qu'il ne vérifie même pas. Il faut élaborer les argumentaires d'une contre-offensive. Je pense que la dérision peut avoir de l'effet. D'autant que eux ridiculisent constamment. Il faut également armer nos pouvoirs de sanction. Zemmour a été condamné à 10 000 € [pour injure et provocation à la haine, après de violents propos sur l'islam et l'immigration], somme ridicule par rapport à l'acte de déshumanisation intentionnelle. La lutte contre les discours haineux est plus du ressort d'un collectif constitué. Il faudrait la considérer comme on considère la lutte contre le terrorisme, au nom de laquelle la loi Avia oblige à retirer dans l'heure toute discussion incitant à la haine. Les moyens juridiques mis en place contre le terrorisme sont bien plus importants. Il serait utile qu'il puisse y avoir des sanctions conséquentes aux discours haineux, en réfléchissant à la fermeture temporaire, dans les cas les plus graves, des médias responsables.

**Qu'est-ce que le projet Visa ?**

Visa est une association dont le nom signifie Vigilance et initiatives syndicales antifascistes. Elle émane du mouvement Ras l'Front. La commission syndicale est née en 1995. Initialement Isa, Informations syndicales antifascistes, elle est devenue plus tard Visa. L'action de Visa est une offensive sur le terrain social contre l'extrême droite, qui

voulait adapter son discours aux classes populaires en créant un syndicat en 1995, qui a finalement disparu en 1998 suite à une condamnation. Le FN voulait attraper la colère sociale. Visa est un outil qui se veut ouvert à toutes les orientations syndicales républicaines. Visa a deux grands outils : la formation syndicale et les publications d'articles, de brochures et de livres. Nous avons

sorti un outil intéressant, « S'armer contre l'extrême droite », un guide argumentaire syndical antifasciste. Nous éditons aussi une chronique régulière, « Lumières sur les mairies brunes », consacrée à décrypter les discours de l'extrême droite. Visa a une newsletter et ses bénévoles se déplacent dans les villes à l'occasion d'événements. ■

**Propos recueillis par H. B.**

## LE VAR N'EST PAS UN TERRITOIRE PERDU

**Dans le Var, la Coordination départementale contre l'extrême droite (Codex 83) regroupe des syndicats, partis politiques, associations et collectifs qui luttent ensemble contre l'extrême droite. Le SNJ-CGT en est membre.**

**E**n 2014, année de la création de la Codex 83, David Rachline devient sénateur FN du Var, quelques mois après avoir été élu maire de Fréjus. Le département, dominé par la droite depuis la désindustrialisation des années quatre-vingt, a déjà vu le FN Jean-Marie Le Chevalier prendre la mairie de Toulon en 1995. Cette année 2014 marque un

déclic pour les militantes et militants antifascistes du Var. Leurs forces militantes n'étant pas extensibles, la Codex 83 est créée sous la forme d'une coordination qui se réunit plusieurs fois par an. Composée aujourd'hui d'une quinzaine d'organisations adhérentes – l'auteur de ces lignes y représente le SNJ-CGT mais aussi l'Union départementale CGT –, la Codex 83 couvre la majeure partie du territoire, du littoral au Haut-Var en passant par le centre du département. La perspective d'une importante séquence électorale en 2021 et 2022, avec des élections départementales, régionales, présidentielle et législatives, a incité la Codex 83 à intensifier ses activités. Outre la rédaction et la distribution de tracts informatifs et documentés pour dénoncer les idées de haine, d'exclusion ainsi que les mensonges des Le Pen, Zemmour et autres, elle a organisé une soirée-débat à Toulon, à la Bourse du travail, sur le thème de l'extrême droite contre le droit des femmes. Manifestation, avec l'élection de sept députés Rassemblement national (RN) sur huit sièges – mais l'échec de Zemmour –, la Codex 83 a encore du pain sur la planche.

**Débat, site Internet, communiqués et formations**

Après l'adhésion de trois nouveaux membres cet été, la Codex 83 a lancé de nouveaux projets lors de sa réunion de rentrée en septembre. Au menu : organisation d'une nouvelle soirée-débat, création d'un site Internet, rédaction de nouveaux communiqués informatifs<sup>2</sup> à distribuer lors des manifestations et dans les boîtes aux lettres, formation à l'usage des syndicats... Les adhérents des syndicats membres bénéficieraient ainsi d'une formation dispensée par Visa, ce collectif national ayant une bonne expérience du sujet et de ce type d'intervention. D'ailleurs les militantes et militants de la Codex 83 distribuent également les brochures nationales publiées par Visa, dont la dernière en date, « Lumière sur assemblée brune », qui compile les pedigrees et portraits des quatre-vingt-neuf députées et députés d'extrême droite. Il peut être commandé sur le site de Visa. ■

**Véronique Marchand**

1. APC Grand Toulon, Attac 83, CGT 83, Ensemble 83, groupes locaux d'EELV, FSU 83, Confédération paysanne 83, LDH 83, LFI, NPA 83, PCF 83, SNUipp-FSU 83, SNJ-CGT, Solidaires 83, Sud Education 83, UCL 83, Visa 83.

2. Les communiqués de la Codex 83 sont publiés sur le site de Visa ([visa-isa.org](http://visa-isa.org)), dans la rubrique « VISA locaux ».



GRUPE MONITEUR

# Disparition de titre et disparition de piges

Le conseil de prud'hommes de Rennes a condamné cet été le groupe Moniteur pour licenciement sans cause réelle et sérieuse d'une journaliste pigiste. Après l'arrêt en janvier 2020 du magazine auquel elle collaborait depuis 2004, celle-ci n'avait tout simplement plus eu de nouvelles.

**N**ora (nous l'appellerons ainsi) est journaliste pigiste régulière pour la revue *Paysages Actualités* éditée par le groupe Moniteur. Pigiste tellement régulière qu'elle signe des articles dans tous les numéros publiés entre décembre 2004 et décembre 2019 et que son salaire brut mensuel moyen en 2019 est de presque 1 500 €. « Le 13 janvier 2020, le groupe Moniteur apprend à [Nora], sans signe avant-coureur, l'arrêt de la publication de *Paysages Actualités* avec effet immédiat », résume le conseil de prud'hommes (CPH) de Rennes dans son jugement du 18 juillet dernier. Car Nora a attaqué son employeur pour faire reconnaître un licenciement sans cause réelle et sérieuse. Lorsque le groupe Moniteur lui apprend l'arrêt du titre auquel elle collabore, celui-ci « reste très vague sur les conditions de rémunération pour les articles en cours », constate le CPH, et, surtout, ne lui passe plus aucune commande.

« N'ayant pas de travail, ni de revenus et sans nouvelles du groupe Moniteur, [Nora] est contrainte le 15 avril 2020 d'effectuer une prise d'acte de rupture de son contrat de travail », poursuit le jugement. La journaliste pigiste saisit alors en référé le CPH, qui renvoie l'affaire au fond. Deux ans après, le jugement de juillet condamne le groupe Moniteur à verser à Nora une indemnité

de rupture, une indemnité compensatrice de préavis, des dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, ainsi qu'une indemnité au titre des frais de justice. Le Moniteur est également condamné à indemniser le SNJ-CGT, qui s'est porté partie intervenante, « en réparation du préjudice causé à l'intérêt collectif de la profession des journalistes pigistes », et à rembourser à Pôle emploi les indemnités de chômage versées à Nora, dans la limite de six mois. Enfin, l'employeur doit fournir à la journaliste les « bulletins de salaire conformes » au jugement rendu, ainsi que « le certificat de travail, le reçu [de solde] de tout compte et l'attestation Pôle emploi ».

### Les balivernes de l'employeur

Le CPH s'est appuyé sur plusieurs critères pour acter le droit de Nora à bénéficier

d'une indemnité de rupture : elle « reçoit des feuilles de paie régulières depuis 2004 », « bénéficie des œuvres du comité d'entreprise », « collabore de façon régulière [...] car le groupe lui fournit du travail de façon continue » et « est subordonnée aux directives émanant des différents rédacteurs en chef qui se sont succédé ». Les juges ont en revanche estimé ne pas avoir suffisamment d'éléments pour prouver que d'autres commandes avaient été passées et jamais rémunérées. Ils n'ont donc pas suivi les demandes de Nora de régler ces piges, ni de l'indemniser pour « travail dissimulé ».

De son côté, le groupe Moniteur demandait au « conseil [de] constater qu'aucun contrat de travail n'a été conclu entre les parties », oubliant que les fiches de paie suffisent à établir la relation de travail. Il demandait également de « constater [r] qu'aucun travail fourni par [Nora] n'a été demandé ou accepté par le groupe Moniteur », alimentant la fiction désormais bien connue du journaliste pigiste qui écrit sur les sujets qu'il choisit lui-même, quand il veut et sous la forme qu'il a lui-même déterminée. Le groupe de presse qualifié d'ailleurs Nora de « journaliste indépendante », notion qui ne signifie rien en droit du travail, qui ne connaît que les journalistes exerçant à la pige. Il arrive que certains CPH se laissent malheureusement convaincre par de telles balivernes. Pas cette fois-ci.

L. F.



### Journalistes pigistes

Nous gérons les dispositifs sociaux qui vous sont dédiés. Tout journaliste rémunéré à la pige peut bénéficier du régime de prévoyance  
Tél. : 0 173 173 921  
Et de la garantie frais de santé spécifique, avec prise en charge partielle de la cotisation  
Tél. : 0 173 173 580

## PROFESSIONNEL·LE·S DE LA PRESSE

## Nous protégeons vos talents

### NOS MÉTIERS

#### La retraite complémentaire Agirc-Arrco

Au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, Audiens gère les cotisations de retraite complémentaire des entreprises et verse les pensions de retraite aux retraités du secteur culturel.

#### L'assurance de personnes

Audiens Santé Prévoyance propose des solutions, collectives et individuelles : complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès, risques professionnels...

#### La Caisse des Congés Spectacles

Elle assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens du spectacle.

#### L'accompagnement solidaire et social

Il conçoit des accompagnements personnalisés pour les publics fragilisés.

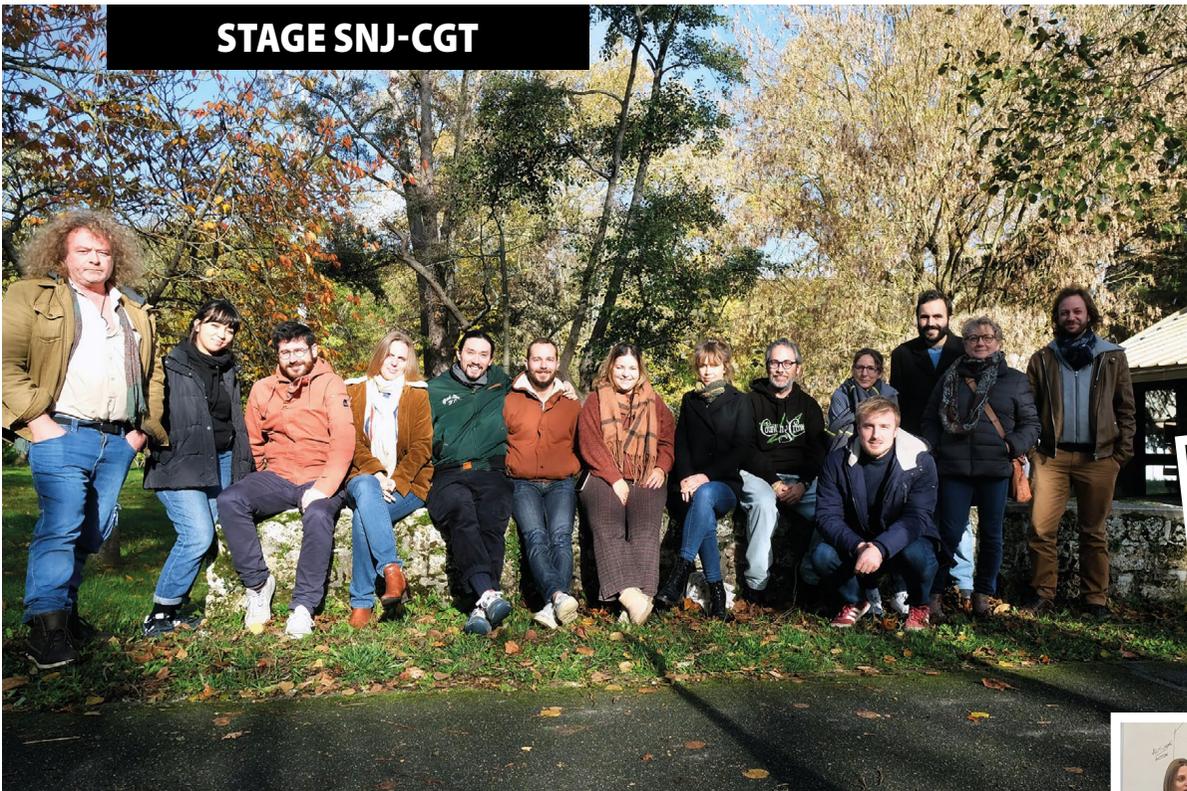
#### Services aux professions

Audiens propose de nombreux services : observatoire statistique, gestion pour compte de tiers, soins et prévention santé, services en ligne.

Retraite complémentaire Agirc-Arrco | Assurance de personnes | Congés spectacles | Accompagnement solidaire et social | Services aux professions

www.audiens.org

## STAGE SNJ-CGT



# UNE SEMAINE *de formation* et de camaraderie

L'histoire de la CGT, celle du SNJ-CGT, la place de notre syndicat au sein de la confédération, les négociations de branche, le fonctionnement du comité social et économique, le statut du journaliste, la Commission arbitrale des journalistes, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, les droits d'auteur et droits voisins, l'activité internationale... En novembre, quatorze camarades – récemment élues et élus dans leur entreprise – ont participé au stage de formation du SNJ-CGT au centre de formation confédéral Benoît-Frachon, à Courcelle-sur-Yvette (Essonne). Cinq jours pour apprendre, échanger, débattre et se détendre. La précédente édition avait eu lieu en mars 2020, juste avant le confinement. La prochaine est programmée en avril 2023.

Crédit photos : Christian Verdet



ALTERMIDI

# Un média QUI REPENSE les pratiques de l'information

**Altermidi est un bimédia d'information généraliste indépendant, interrégional et citoyen créé en 2020 en Occitanie et Paca. Inscrit dans l'économie sociale et solidaire, il produit de l'information et travaille à l'appropriation démocratique de sa structure.**

Par Jean-Marie Dinh

**E**n région, les ventes des principaux journaux ne cessent de chuter. Les entreprises de presse se concentrent et taillent à la hache dans les effectifs et les dépenses. Il faut produire autant, voire plus, avec moins de personnel et tout faire simultanément, dans l'urgence. Le traitement de l'information et sa qualité en pâtissent. Pour répondre à la soif d'informations et à la nécessité d'un contre-pouvoir, essentiel à la démocratie, de nouvelles initiatives de presse indépendante émergent. *Altermidi*, qui participe de ce renouvellement, est né d'un collectif de journalistes qui cherche à renouveler les pratiques du métier. Le projet s'inscrit dans le cadre non spéculatif de l'économie sociale et solidaire (ESS) et s'ouvre à la société civile. Ses contenus mêlent le travail de journalistes, d'universitaires et les apports participatifs. Au départ uniquement présents en ligne, nous sommes devenus il y a un an un bimédia avec le lancement d'*Altermidi Mag*.

Les collaboratrices régulières et collaborateurs réguliers sont aujourd'hui une quinzaine, dont la moitié de journalistes.

**Une démarche de longue haleine**

Après trois ans, nos ressources, principalement constituées de publicités, de la vente au numéro et des abonnements, ne nous permettent pas encore de rémunérer l'équipe. Sans le bénévolat, nous n'existerions pas. Mais désormais, le besoin d'exigence va de pair avec le besoin de rémunération. Nous concentrons donc nos efforts sur la promotion du titre afin de lui offrir des perspectives pérennes. Notre première campagne d'abonnements sera lancée d'ici la fin de l'année.

La production d'informations se répartit entre la plate-forme Web, dont l'accès est actuellement gratuit, et le magazine trimestriel, distribué en kiosques dans une dizaine de départements. Sur la plate-forme, le travail éditorial s'opère à partir d'une veille ciblée de l'actualité et de propositions formulées par nos contributrices et contributeurs, tant journalistes que citoyennes et citoyens. Contrairement à toutes les régies publicitaires, qui ont désormais recours au traçage, nous avons pris la décision de ne pas exploiter les données personnelles des

lectrices et lecteurs du site, dont le taux de fréquentation est en constante progression. Ce positionnement éthique n'est pas sans incidence sur les recettes, mais participe pleinement de notre démarche.

**Approfondir l'action publique et citoyenne**

Ancré dans l'ESS, *Altermidi* rend également compte de la vitalité de ce secteur et contribue à restaurer la confiance entre citoyennes, citoyens, élus et élus. Cette orientation, qui répond à une volonté d'action et d'innovation, se place au cœur du « renouveau démocratique ». Une démarche qui nous amène à produire de l'information pour approfondir l'action publique et citoyenne, couplée à une présence sur le territoire et des contacts permanents avec les structures de terrain. On ne saurait prétendre que le droit à informer est pleinement exercé quand la majorité en est exclue. Ainsi, le défi d'*Altermidi* n'est pas d'apporter des réponses mais d'informer. La qualité de l'information suppose un débat organisé et permanent, qu'*Altermidi* ouvre autour de quelques questions essentielles. Peut-on traiter de politique en contournant la course pour le pouvoir et les polémiques stériles ? Que recoupe la question d'un engagement citoyen ? Comment se préparer sérieusement aux mutations sociales, économiques, environnementales, technologiques et culturelles ?

Notre ligne éditoriale est ouverte aux acteurs du territoire qui font société et à leurs propositions.

• Pour lire *Altermidi*, s'abonner, contacter et solliciter l'équipe : <https://altermidi.org> et [redaction@altermidi.org](mailto:redaction@altermidi.org).



20 MINUTES

# Arbitraire et amateurisme pilotent les licenciements

**Rappel à l'ordre de la direction du Travail, erreurs dans le nombre de salariés licenciés, désinvolture dans le respect des procédures... depuis fin mars, le journal gratuit 20 Minutes est en proie à un plan d'une rare improvisation.**

Par Gilles Durand

**L**e projet, qui prévoit 31 suppressions de poste sur 191 salariés dont 16 de journalistes, est arrivé début septembre à la phase des licenciements contraints. Or, l'incertitude a longtemps plané sur l'avenir de certains salariés tant la direction semble incapable d'appliquer correctement les règles de base d'un « plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE). Ces licenciements font suite à deux années difficiles liées au Covid. Confinement et télétravail ont largement perturbé la distribution du gratuit et le site Web n'a pu compenser les grosses pertes publicitaires. *20 Minutes* a donc fêté ses 20 ans en déclenchant le plus gros plan de licenciements de son histoire, malgré un début d'année encourageant concernant les rentrées publicitaires du journal papier. Principales victimes : les régions, où les équipes sont décimées. À Nantes, Rennes, Nice et Strasbourg, *20 Minutes* ne sera plus distribué et les six autres éditions locales se transforment en édition nationale unique. *Exit* l'information régionale, il faudra désormais qu'elle ait une portée nationale. Selon quels critères ? Silence radio.

**La doxa digitale et sa croissance miraculeuse**

*20 Minutes* était le seul journal national implanté localement avec une équipe

permanente de journalistes. Trop compliqué, trop cher, pas assez rentable pour les actionnaires, Ouest France et Rossel. L'objectif final semble clair : supprimer définitivement la diffusion du journal dans les grandes villes de France pour se concentrer sur Paris et la manne publicitaire des futurs JO 2024. Pour le reste, la doxa digitale guide les décisions, censée apporter une croissance miraculeuse. Sauf qu'aujourd'hui, beaucoup de salariés ne croient plus au redressement économique via le digital. La direction avoue d'ailleurs que le bilan économique du PSE doit se solder en fin d'année par une simple opération blanche : réduction de la masse salariale et manque à gagner publicitaire sur le papier s'équilibreraient. Qui plus est, la procédure a été entachée de nombreuses irrégularités. La Direction du Travail a, à quatre reprises en trois mois, rappelé à l'ordre la direction. Cerise sur le gâteau, faute d'avoir présenté les critères d'ordre et les catégories professionnelles concernées par les licenciements, elle a été obligée de tout reprendre de zéro début mai.

**Réduction du temps de travail refusée**

Le 14 avril, une journée de grève à l'appel du SNJ-CGT et de la CFDT a fortement réduit la production d'articles sur le Web

et bloqué la parution du journal papier. Les deux syndicats réclamaient la mise en place d'un plan de réduction du temps de travail (80 % payé 90 %, pour les volontaires) afin de réduire le nombre de licenciements et la mise en place d'un véritable plan de départs volontaires. Malgré les promesses, rien n'a été mis en place.

**Des critères d'ordre non appliqués**

L'amateurisme de la direction ne s'arrête pas là. En commission de suivi des reclassements anticipés, elle a longtemps été incapable de présenter un bilan chiffré correct, mettant ainsi en évidence son mépris des salariés. La direction s'est également permise, selon les salariés licenciés, d'accepter ou non une dispense d'activité jusqu'à la date de rupture de contrat. Enfin, elle n'a aucunement respecté l'application des critères d'ordre pour engager des procédures de licenciement. Dernier épisode, les délégués syndicaux ont découvert que *20 Minutes* n'avait même pas pris en compte un référent à Pôle emploi depuis le début de la procédure. Alors qu'il est écrit noir sur blanc dans la procédure que Pôle emploi doit participer à la commission de suivi de l'évolution du PSE durant un an. Bref, une mauvaise farce jusqu'au bout, qui laisse beaucoup de monde sur le carreau et des équipes démobilisées. ■



## LA VOIX DU NORD

## Un plan

“d’une violence inédite”

« Le seul objectif est de faire des économies sur la masse salariale, il n’y a aucun projet rédactionnel. » Cédric Gout, délégué syndical SNJ-CGT à *La Voix du Nord*, ne se fait aucune illusion sur les visées de ses patrons, qui ne s’en cachent d’ailleurs pas. Début novembre, la direction a annoncé aux représentants syndicaux un plan « d’une violence inédite », dénoncé comme tel le 7 novembre par l’intersyndicale (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes, Filpac-CGT, CFE-CGC). « C’est une véritable saignée qui se prépare dans les effectifs. Au total, il est question d’une centaine de suppressions de postes, dont 70 chez les journalistes et

la moitié des assistantes », précise le communiqué. L’année 2021 s’est pourtant terminée sur un bénéfice record de neuf millions d’euros pour le groupe Rossel-La Voix. Mais, bien entendu, la direction annonce le pire pour les années à venir. Dans ses plans, les dix-sept éditions locales actuelles ne seraient plus que treize après fusion de certaines d’entre elles. La rédaction de Calais fermerait et les pages « calaisiennes » seraient réalisées par les journalistes du quotidien calaisien *Nord-Littoral*. Dans cette filiale de *La Voix du Nord*, les salariés disposent de salaires et d’avantages moindres par rapport à ceux de la maison mère. D’où le bénéfice pour

l’actionnaire, le groupe belge Rossel. La direction souhaitait également créer une « agence de presse » qui emploierait dix-sept journalistes, un par rédaction locale, pour gérer la copie des correspondants locaux de presse (CLP), l’animation des réseaux sociaux ou encore les opérations de presse à l’école. Là encore, à des conditions inférieures. « Un véritable point de blocage pour nous », prévient l’intersyndicale. Cédric Gout rapporte que le président du groupe, Michel Nozière, a répondu en substance : « Alors, trouvez d’autres solutions pour faire des économies sur la masse salariale. » De quoi décrocher haut la main la palme du cynisme. ■

L. F.

## LA PROVENCE

## Après l’accord

entre CMA-CGM et Niel,  
LA CLAUSE DE CESSION

G abriel d’Harcourt, directeur général de *La Voix du Nord*, a-t-il voulu quitter Lille avant le plan de licenciements dans le quotidien nordiste ? Toujours est-il qu’il a rejoint Marseille pour devenir directeur général de *La Provence*, en remplacement de Jean-Christophe Serfati. Dans les Bouches-du-Rhône, il aura également à gérer des licenciements, mais pour départs en clause de cession. Car, après un long bras de fer, CMA-CGM et NJJ, la holding personnelle de Xavier Niel, copropriétaire du *Monde* et créateur de Free, ont enterré la hache de guerre.

Tous deux se disputaient en justice les 89 % de Bernard Tapie dans *La Provence* depuis le décès de l’homme d’affaires en octobre 2021. Xavier Niel, jusque-là actionnaire minoritaire de *La Provence*, qui a

par ailleurs racheté *Nice-Matin* en 2020, arguait d’un pacte d’actionnaires passé avec Tapie, qui lui aurait donné la priorité. Rodolphe Saadé, PDG de l’armateur CMA-CGM, mettait en avant son offre de 81 millions d’euros, quatre fois plus importante que celle de son rival. Et c’est finalement le premier qui emporte le morceau, en rachetant également les 11 % d’actions de Niel. Un accord à deux niveaux, puisqu’il se double de l’annonce d’une future nouvelle imprimerie commune pour les deux journaux, « détenue à 50 % chacun, située à équidistance de Marseille et de Nice ». « Indépendance de la rédaction », remplacement des départs en clause de cession, « accroissement des recettes de diffusion » : le PDG de CMA-CGM n’est pas avare de promesses... qui appellent la plus grande vigilance. ■

L. F.

## BD

# Pour déblayer

## UN PARCOURS semé d’embûches

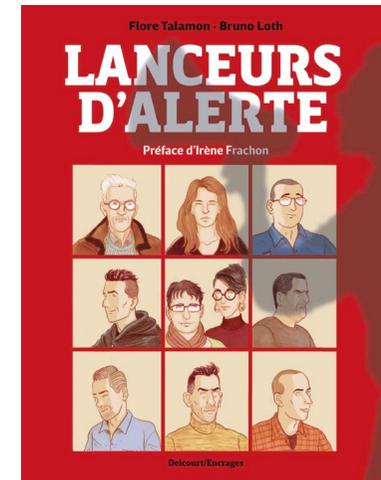
Flore Talamon et Bruno Loth dressent le portrait de dix lanceuses et lanceurs d’alerte, dans des domaines très différents. Parce que leur parcours est édifiant, mais aussi parce qu’il peut aider celles et ceux qui voudraient suivre leur voie, particulièrement risquée.

Mauricio Garcia Pereira a été l’un des quatre-vingt employés de l’abattoir municipal de Limoges, où trois cents bovins sont tués chaque jour ainsi que des agneaux et des cochons. Il évoque « l’odeur de sang, de putréfaction », à laquelle « on ne s’habitue pas », « pas plus qu’aux cris des bêtes et au hurlement des scies et des perceuses ». En 2013, il découvre que des vaches gestantes sont régulièrement abattues et leurs fœtus jetés aux déchets à incinérer. Après avoir, sans effet, alerté sa hiérarchie, il envoie des vidéos en caméra cachée à l’association L214. La plainte de cette dernière sera classée sans suite et l’abattoir se contentera de quelques aménagements. Marie-Lys Bibeyran et Valérie Murat se sont battues pour faire reconnaître que le frère de la première et le père de la seconde, tous deux viticulteurs en Gironde, sont morts à cause des produits chimiques utilisés dans la culture de la vigne. Elles se sont battues en justice mais ont également réalisé des analyses de vins, de sols et de poussières dans des lieux de vie des riverains des vignes. Ce qui leur a valu « des nuits blanches et de la

fatigue, une fragilité professionnelle accrue, des ruptures familiales ». De son côté, Karim Ben Ali, chauffeur routier intérimaire, signale fin 2016 à son employeur, aux sapeurs-pompiers et à la gendarmerie – avant de le dénoncer publiquement en janvier 2017 sur son compte Facebook – les déversements d’acide qu’on l’oblige à effectuer dans la nature, alors qu’il travaille pour ArcelorMittal, en Lorraine. La médiatisation de l’affaire par *Le Républicain lorrain* puis par France Bleu Lorraine donnent à sa dénonciation un écho important. En septembre 2019, le tribunal correctionnel de Thionville relaxe l’entrepreneur, qui ne sera plus inquiété. Karim Ben Ali, lui, a perdu son travail et n’en a plus jamais retrouvé.

### Suggestions de précautions à prendre

Mauricio Garcia Pereira, Marie-Lys Bibeyran, Valérie Murat et Karim Ben Ali font partie des dix lanceuses et lanceurs d’alerte dont le portrait est brossé par Flore Talamon et Bruno Loth dans leur BD<sup>1</sup> publiée en partenariat avec la Maison des lanceurs d’alerte (MLA)<sup>2</sup>. « La colère est mauvaise conseillère », nous enseigne la sagesse populaire. Et si, justement, les lanceurs d’alerte étaient là pour faire mentir ce dicton ? Pour proposer, en lieu et place d’une prudente résignation, d’apprendre à empoigner cette colère et à en faire un terrain d’une mobilisation féconde, génératrice de progrès, de transformation des opinions puis des lois et, *in fine*, utile à l’intérêt général ? », s’interroge Irène Frachon dans la préface. Celle qui s’est battue pour prouver la toxicité du Mediator, des laboratoires Servier, utilisé comme coupe-faim, sait par quelles épreuves il faut passer quand on souhaite dénoncer un scandale de ce type. Et quels risques on prend pour sa



carrière, pour sa santé physique et mentale, pour ses proches... Ce livre se veut donc également un outil pour celles et ceux qui souhaiteraient se lancer dans un tel combat. En décortiquant l’expérience de lanceuses et lanceurs d’alerte, mais également en donnant – dans des fiches pratiques qui accompagnent les récits – des repères de droit, des conseils de méthode, des suggestions de précautions à prendre... Bref, un outil précieux pour – comme le dit la MLA dans le propos liminaire – contribuer à déblayer le « chemin semé d’embûches » qui est aujourd’hui celui des lanceuses et des lanceurs d’alerte. ■

L. F.

1. *Lanceurs d’alerte*, de Flore Talamon et Bruno Loth, éditions Delcourt/Encrages, préface d’Irène Frachon.  
2. Le SNJ-CGT est membre du conseil d’administration de la MLA.  
La MLA lance une campagne de dons : [mlalerte.org](http://mlalerte.org)

# Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus  
de 30 ans,  
la Macif protège  
l'activité  
syndicale

[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

